

## Laurent MUNEROT élu Président de la CNAMS



*La CNAMS nationale a assuré le 23 septembre 2020 son congrès dans des conditions techniques innovantes pour s'adapter à la crise sanitaire. A cette occasion, la CNAMS a élu pour les quatre ans à venir son nouveau président Laurent MUNEROT. Il succède ainsi à Bernard STALTER, tragiquement décédé en avril 2020 des suites de la Covid-19, et auquel le Congrès n'a pas manqué de rendre un vibrant hommage.*

Artisan prothésiste dentaire depuis 20 ans, Laurent MUNEROT dirige un laboratoire à Palaiseau avec son épouse. Passionné par son métier, il s'est beaucoup investi dans la formation que ce soit en tant que maître d'apprentissage, formateur, ou tuteur avant de s'impliquer dans son organisation professionnelle l'UNPPD (Union Nationale Patronale des Prothésistes Dentaires), qu'il préside depuis 2016.

Il est également président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Essonne depuis 2010, membre du Conseil d'administration de la CNAMS depuis 10 ans, et président par intérim de l'U2P nationale suite à la nomination d'Alain GRISET comme Ministre délégué auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, chargé des Petites et Moyennes Entreprises.

Laurent MUNEROT prend ses fonctions à un moment clé pour la CNAMS et les entreprises qu'elle représente. En effet, la crise de la Covid-19 a mis en lumière le rôle crucial de l'économie de proximité, et il s'emploiera à faire reconnaître les métiers des services et de la fabrication, riches d'emplois locaux, et à leur permettre de bénéficier des dispositifs de relance de l'économie : « Faisons de notre diversité de métiers une force pour porter haut et fort les besoins de nos entreprises ».

Autre engagement pris par Laurent MUNEROT, la création de la convention collective de la CNAMS : « Nous devons poursuivre les travaux engagés et aboutir rapidement, c'est un enjeu majeur. Cette obligation de regroupements des branches professionnelles doit être un projet fédérateur assurant la pérennité de nos organisations professionnelles et de nos spécificités métiers ».

Il renforcera également le maillage territorial de la CNAMS afin que les organisations en proximité consolident leur légitimité auprès des partenaires, pouvoirs publics et entreprises, et nourrissent les réflexions des instances nationales en privilégiant les échanges et les remontées du terrain.

Laurent MUNEROT s'attachera aussi à conforter la place de la CNAMS dans le réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat lors du prochain renouvellement des élus dans le contexte de régionalisation et de mutation des missions.

### **Contact presse :**

Confédération Nationale de l'Artisanat des Métiers et des Services  
Michèle DUVAL  
1 bis rue du Havre 75008 Paris  
Tél. 01 44 93 20 44